

la vente en détail, il y a encore des restrictions quant aux jours et heures pendant lesquels le droit de vente et de débit peut être exercé. Ainsi, les dimanches, les autres jours de fêtes religieuses et les veilles de ces jours, après cinq heures du soir, la vente et le débit sont interdits. De même les jours ouvriers, avant huit heures du matin et après dix heures du soir. Ce n'est que dans les hôtels, lorsqu'ils sont munis d'une licence, qu'il est permis de débiter pendant ces heures, et seulement aux voyageurs qui logent dans l'hôtel. Les restaurants, même ayant la licence de débit, sont soumis aux mêmes restrictions d'heures et de temps. Ils ne peuvent servir gratuitement d'eau-de-vie et les clients ne peuvent en apporter à boire. Le maître du restaurant est responsable des infractions, comme s'il avait vendu l'eau-de-vie consommée chez lui. Dans les foires, la vente et le débit de l'eau-de-vie sont absolument défendus. Certainement, il y a des transgressions à ces restrictions, mais elles sont punies par des amendes sévères; et, en cas de récidives, elles amènent la perte de la licence. *De plus, l'opinion publique est tellement montée contre l'abus de l'alcool, que l'autorité a de moins en moins l'occasion de sévir.....*

"Indépendamment des mesures réglementaires ou fiscales que nous venons d'énumérer, on a encore lutté contre le fléau de l'ivrognerie par la persuasion, par l'influence de l'opinion publique, par les sociétés de tempérance et les sociétés pour l'abstention absolue de toutes boissons alcooliques. Ces sociétés ont agi sur l'opinion publique, soit par des écrits, soit par des agents qui voyageaient, faisant des conférences et distribuant des traités sur les maux causés par l'abus de l'eau-de-vie, et sur la nécessité de la tempérance ou l'utilité de l'abstention totale. Des sociétés avec rites et marques distinctives, à l'exemple des *Good templars* des Etats-Unis d'Amérique, se sont formées notamment parmi les classes ouvrières. Tandis qu'autrefois il était d'usage, dans les hautes classes, de boire de l'eau-de-vie en guise d'apéritif, cette coutume avait de plus en plus diminué et elle avait presque disparu de 1850 à 1860. L'exemple partait surtout de la cour, où feu le roi Oscar Ier excluait d'une manière absolue l'eau-de-vie à sa table.....

"La consommation de l'eau-de-vie a donc diminué, en 40 ans, de 5 litres à 1,75 litre d'alcool pur par tête; en d'autres termes, elle est devenue à peu près le tiers de ce qu'elle était il y a quarante ans. Et, si l'on remonte encore de 10 ans, on trouve qu'elle n'est actuellement qu'un cinquième de ce qu'elle était il y a 50 ans, quand l'eau-de-vie étendait le plus ses ravages sur le pays."
